



# CONSEIL FÉDÉRAL

Jeudi 3 et vendredi 4 mars 2022

## Procès-Verbal

### Présents :

#### **Comité Directeur :**

Franck Riehm (Président), Patrick Bogacki (Président délégué en charge de l'international), Serge Plasterie (Secrétaire Général), Guy Beniada (Trésorier), Martine Marié (Vice-présidente en charge des clubs), Emmanuelle Monod (Vice-présidente en charge des comités), Jean-Pierre Geneslay (Vice-président en charge des compétitions et de la coordination des projets), Michèle Rouanet Labé (en charge de l'enseignement, *présence à distance*).

#### **Présidentes et Présidents des Comités :**

Adour : Bernard Collet ; Anjou : Jean-Paul Noury ; Auvergne : Philippe Bertin ; Bourgogne : Gérald Landais (représenté par Claude Laborier) ; Bretagne : Jean-Louis Guillot ; Champagne : Jean-Luc Corpart ; Charentes : Jean-François Seiller (représenté par Jean-Claude Anastassios) ; Corse : Jean-Baptiste Costi ; Côte D'Azur : Jacky Pougeoise ; Dauphiné : Michel Degiuli ; Flandres : Didier Cuisinier ; Guyenne : Jean-Luc Palmieri ; Hurepoix : Eve Scheltens ; Languedoc : Josée Mazas (représentée par Thibault Delmas-Sirven) ; Limousin : Thierry Beineix ; Lorraine : Pierre Lavigne ; Lyonnais : Xavier Léonard ; Basse-Normandie : Francis Saillard ; Picardie : Michel Canny (représenté par Jean-Luc Binet le 3 mars) ; Provence : Philippe Charles (représenté par Guy Margail) ; Val de Seine : Christian Padra ; ASMYL : Alain Gallou ; CBOME : Patrice Foulon.

#### **Membres catégoriels :**

Représentant des arbitres : Patrick Chalard  
Représentant des enseignants : Thibault Delmas-Sirvens  
Représentant des joueurs : Dominique Maurin

**Directrice Générale :** Valérie Besse

#### **Invités :**

Président de la CFED : Christian Bordonneau  
Président de la commission des Médailles : Pierre Florin  
Président de la commission de sélection : David Harari  
Présidente de la commission médicale : Martine Begin  
Conseiller travaux : Jean-Claude Thuillier  
Chargé de projet Bridge numérique : Pierre Schmidt  
Chargé de projet réforme de la formation : Christophe Mathieu  
Conseiller communication : Michel Abecassis  
Président de la CNA : Olivier Beauvillain

**Absents excusés et non représentés :** Elodie Agnetti (CD), Véronique Bessis (représentante des joueuses), Sarah Combescure (CD), Rémy Divoux (Comité de la Vallée de la Marne) ; Dominique Portal (Comité de Paris),

**Secrétaire de séance :** Antoine Kessar (société compte-rendu.fr)

## Ordre du jour :

1 Accueil et informations diverses du Président	3
2 Approbation du PV du Conseil Fédéral du 10 septembre 2021	4
3 Point sur le bridge numérique et sur l'application FFB	4
4 Informations à propos de la crise sanitaire	6
5 Modifications du Règlement Intérieur et vote sur ces modifications (document joint avec les propositions des modifications sur fond bleu)	7
6 Modification de l'art. 10 des procédures financières relatives à l'UB et vote sur ces modifications	7
7 Point financier	7
8 Point sur les compétitions	9
9 Point sur les festivals	13
10 Point sur le groupe de travail « plan Clubs »	13
11 Point sur l'enseignement	14
12 Point sur le bridge « jeune »	15
13 `Point sur le projet de réforme de la formation	16
14 Point Communication	18
15 Questions diverses	20

*La séance est ouverte à 14 heures par Franck Riehm.*

**Franck Riehm** remercie les participants pour leur présence au Conseil Fédéral. Il donne lecture des procurations et des représentations :

- Gérald Landais – nouveau Président du Comité de Bourgogne – est représenté par Claude Laborier et donne son pouvoir à Véronique Bessis.
- Guy Berenguer donne son pouvoir à Pierre Lavigne.
- Jean-François Seiller est représenté par Jean-Claude Anastassios et donne son pouvoir à Thierry Beineix.
- Anne Dumortier est représentée par Jean-Luc Palmieri.
- Josée Mazas est représentée par Thibault Delmas-Sirven et donne son pouvoir à Thibault Delmas-Sirven.
- Pierre-Jean Payrouse donne son pouvoir à Francis Saillard.
- Mauricette Danchaud donne son pouvoir à Jean-Paul Noury.
- Michel Canny est représenté par Jean-Luc Binet.
- Philippe Charles est représenté par Guy Margail et donne son pouvoir à Patrick Chalard.
- Bernard Dauvergne donne son pouvoir à Jacky Pougeoise.

## 1 Accueil et informations diverses du Président

---

**Franck Riehm** informe les Présidents des Comités que le nombre de licenciés s'établit à ce stade à près de 70.000, soit une tendance de l'ordre de -21% par rapport au niveau pré-pandémique. Il attire l'attention du Conseil Fédéral sur la diminution inquiétante du nombre de nouveaux licenciés. À ce stade de la saison en 2020, environ 5.950 nouveaux licenciés étaient enregistrés. Pour l'année en cours, ce chiffre ne s'établit qu'à 4.003 nouveaux licenciés, dont 1.500 résultent en fait de demandes formulées en 2019-2020 et 2020-2021 (à l'instar des licenciés qui n'avaient pas pu bénéficier de leur licence gratuite pendant la crise sanitaire et l'ont vue prolongée pour une durée d'un an). Ainsi, la tendance est pour le moment à un recrutement net annuel de seulement 2.500 nouveaux licenciés.

Des initiatives doivent donc être prises pour enrayer cette évolution. Dans ce cadre, la signature en présentiel de la convention avec l'Éducation Nationale – prévue le 15 mars 2022 avec le ministre de l'Éducation nationale en personne – constitue une bonne nouvelle.

Le moment est opportun pour reconquérir les joueurs qui s'étaient éloignés des clubs pendant la crise sanitaire : 1.500 à 2.000 licenciés pourraient probablement être convaincus.

Par ailleurs, de nombreux dossiers sont ouverts pour la rentrée du mois de septembre 2022, en particulier le réenchancement des compétitions et la réforme de l'ensemble des processus de formation.

Des échanges constructifs se construisent également avec d'autres fédérations européennes : un déplacement est prévu le 6 mai pour échanger avec la fédération néerlandaise, avec lesquels les problématiques sont totalement partagées. C'est dans cet esprit que le Comité Directeur a d'ailleurs accueilli la veille du Conseil Fédéral Eric Laurant, ancien Président de la Fédération néerlandaise de bridge, actuel trésorier de la fédération européenne (EBL) et candidate en juin prochain à sa présidence. Il a détaillé le plan d'actions de recrutement qu'il a conduit en Hollande lors de sa présidence, ainsi que la réorganisation territoriale menée.

Autre sujet : le système fédéral de facturation a été entièrement rénové : le risque opérationnel est désormais écarté (le système reposait sur une seule personne), et les quelques *bugs* initialement constatés ont été corrigés. La transformation et la modernisation de notre système se poursuit ; ainsi dès la prochaine saison, les clubs volontaires pourront autoriser leurs joueurs à renouveler leur licence directement sur le site fédéral.

De plus une application sera disponible à la rentrée à télécharger pour smartphones et tablettes. Elle permettra notamment une communication plus ciblée, chacun selon son profil recevra les informations pertinentes car personnalisées.

La France a été chargée par l'EBL d'organiser le prochain Open européen, qui se tiendra en juin 2023. Un programme d'événements additionnels seront créés afin de profiter de ce lieu et de la couverture médiatique possible, en misant sur les jeunes et une ouverture à la majorité des bridgeurs, pour organiser une « grande fête du bridge ». Pour accueillir l'événement, des dossiers ont été déposés à Vichy (avec une réponse favorable de la ville, dont la desserte est néanmoins difficile), à Deauville (le prix proposé par la municipalité reste à ce stade très élevé, mais le site d'accueil est remarquable), à Strasbourg (*a priori* très intéressée pour l'accueil de l'événement, et très bien desservie), à Toulouse et à Lille (la municipalité a néanmoins fait savoir que le calendrier du mois de juin 2023 était déjà très rempli).

Par ailleurs, la WBF a décidé de suspendre la participation de la Fédération russe de bridge au Championnat du monde de bridge par équipes 2022. Franck Riehm propose d'associer l'ensemble des membres du Conseil Fédéral à la déclaration publiée sur le site de la WBF,

condamnant l'invasion de l'Ukraine par la Russie (*NDLR le communiqué est consultable sur le site de la FFB à l'adresse suivante : <https://www.ffbridge.fr/actualites/declaration-officielle-de-la-wbf>*).

Dans la perspective des championnats du monde de Salsomaggiore, 3 équipes de France représenteront la France : équipes dames, seniors et mixtes.

Enfin, à l'occasion du Festival d'hiver de Biarritz (février 2022), la FFB a invité une délégation de jeunes bridgeurs polonais, à l'initiative d'Emmanuelle Monod. Cet événement a été un franc succès.

## **2 Approbation du PV du Conseil Fédéral du 10 septembre 2021**

---

**Serge Plasterie** demande le vote sur l'approbation du procès-verbal du Conseil Fédéral du 10 septembre 2021.

**Le procès-verbal du Conseil Fédéral du 10 septembre 2021 est adopté à l'unanimité des membres du Conseil Fédéral.**

## **3 Point sur le bridge numérique et point sur l'application FFB**

---

*Une présentation relative à ce point est projetée en séance.*

**Pierre Schmidt** rappelle d'abord que l'équipe dirigeante de la FFB s'est donné pour mission de structurer, contrôler et labelliser une offre de bridge en ligne aussi solide et complète que celle du bridge à la table. Le terrain du numérique – très concurrentiel – est stratégique pour attirer notamment de jeunes générations de bridgeurs. L'acteur qui développera une offre complète de bridge en ligne et disposera du monopole de ce contenu deviendra « le maître du monde du bridge » et balayera toutes les instances existantes - y compris la FFB - et l'organisation historique du bridge. Les fédérations doivent donc se saisir rapidement du sujet en élaborant une stratégie d'offre de contenus, assortie de partenariats à la hauteur des enjeux.

Le bridge numérique s'accompagne d'outils de gestion et d'applications métiers permettant l'organisation de compétitions, l'établissement des résultats et des classements. Les outils numériques sont un vecteur essentiel pour recruter, séduire, attirer. Des parcours d'initiation doivent pouvoir être proposés, notamment par le biais de cours en ligne, et en ayant recours à l'intelligence artificielle (qui permettrait ainsi de fournir des conseils en expliquant pourquoi une carte aurait dû être jouée plutôt qu'une autre selon les levées).

Au premier semestre 2018, 1.200.000 paires avaient joué dans les tournois de club homologués FFB. Après le confinement du mois de mars 2020, une rupture nette et brutale est apparue : les clubs n'ont retrouvé que 50% de leur fréquentation pré-crise au second semestre 2021, tandis que l'élan observé sur les applications BBO et RealBridge s'est brisé au second semestre 2021. Le constat est donc clair : les licenciés de la FFB n'ont pas accès à une offre de bridge en ligne suffisamment large et complémentaire de celle qu'ils peuvent trouver dans leurs clubs.

**Alain Gallou** explique que des défections sont observables dans les clubs, concurrencés par la multiplication des tournois de RealBridge organisés le soir, en direct sur RB. Il émet

l'hypothèse que ces défections auraient été moins nombreuses si les points experts avaient continué à être attribués au second semestre 2021. Une offre spécifique pourrait donc être étudiée en partenariat entre les clubs et RealBridge.

**Pierre Schmidt** rappelle que des tournois BBO peuvent désormais être lancés depuis le site de la FFB. La Fédération a obtenu une diminution des droits prélevés par BBO (gratuité jusqu'à fin mai, -50% jusqu'à fin décembre, et principe d'une redevance fixe).

**Pierre Schmidt, chiffres à l'appui, démontre la faible** appétence des licenciés de troisième série aux épreuves compétitives. L'offre de compétition en ligne, pour passer outre les freins que constituent les horaires et les difficultés de déplacement, pourrait constituer une réponse adaptée pour toucher un réservoir de 40.000 licenciés de la FFB qui ne prennent part à aucune compétition durant l'année.

De même des dizaines de milliers de joueurs réguliers sur Funbridge ne sont pas licenciés de la FFB. Des offres croisées avec la FFB vont être mises en place à compter du 4 avril pour attirer ces bridgeurs vers la FFB, en créant des événements mêlant distanciel et présentiel.

Concernant la plateforme RealBridge, les clubs peuvent désormais lancer des duplicates et des compétitions par 4 via le site FFB. Par ailleurs, un outil intégré d'enseignement sur RealBridge est en cours d'intégration, dans l'objectif de permettre à un enseignant d'initier un cours avec plusieurs tables d'élèves, à partir du compte FFB.

**Laurent Danziger**, responsable de la DSI de la fédération, évoque le projet « Lancelot », future plateforme technique qui hébergera le site et l'application de la FFB et intégrera les outils évoqués par Pierre Schmidt. Il rappelle en outre qu'une application mobile FFB permettra désormais de toucher des individus non licenciés. Dans le projet « Lancelot », tous les utilisateurs – licenciés ou non – pourront créer un compte. Les utilisateurs pourront recevoir sur leur téléphone mobile des notifications ciblées. Par ailleurs, une refonte graphique complète du site internet est en cours grâce au travail d'une équipe de développeurs. L'architecture sera clarifiée et une barre de recherche centralisera l'ensemble des documents et des informations contenues sur le site. Les coûts de ces évolutions sont maîtrisés et les modifications seront apportées graduellement.

**Franck Riehm** insiste sur l'intérêt des notifications individuelles, qui inciteront à l'utilisation de l'application. Par ailleurs, le fonctionnement du site sera plus facile et fluide.

**Valérie Besse** explique que les nouveaux modules proposés sur le marché pourront être intégrés plus aisément sur la nouvelle plateforme, tant en matière d'enseignement que de campagne d'e-mailings, d'outils de reporting, etc.

**Laurent Danziger** précise que des démonstrations devraient être possibles début juin 2022 pour la partie CMS. Les premières évolutions devraient être visibles *a priori* à compter de septembre 2022.

**Franck Riehm** félicite toute l'équipe informatique pour le travail effectué.

*Laurent Danziger quitte la séance du Conseil Fédéral.*

**Pierre Schmidt** revient sur les réalisations et les projets mis en œuvre. Tout d'abord, pour recruter et donner envie de s'initier, des vidéos YouTube et des campagnes ont été menées

sur les réseaux sociaux, ainsi que des cours d'initiation. De plus, les outils *World of bridge* et le *Petit bridge* sont disponibles.

À partir du site FFB, l'ouverture de tables de mini-bridge pourrait être proposée.

Ensuite, pour s'initier et se perfectionner, diverses initiatives ont été précédemment mises en œuvre, à l'instar de *Bridge Hebdo*, de *Questions pour un Bridgeur*, des tutoriels pour le bon emploi des outils en ligne (*RealBridge*, *BBO*, *Zoom*, *Premiers cours*), de parcours bridge (pour des niveaux variés : initiation pour tous, perfectionnement pour tous et - dans le futur - niveau compétition) avec un « espace formation », pour les enseignants, riche de nombreux contenus (visios, fichiers de données, cours, livret du maître).

En matière de jeu, les matchs et tournois par 4 ont été lancés sur *RealBridge* et l'objectif sera ensuite de rendre *RealBridge* accessible *via* le site FFB. Les rondes de France en ligne existent déjà, et les premiers tours de la Coupe de France peuvent être joués en ligne sous conditions (activation d'une caméra). Des phases qualificatives hybrides (présentiel et en ligne) sont autorisées au cas par cas selon les phases qualificatives.

Il est envisagé d'ajouter dans le calendrier une nouvelle compétition (en ligne) en 2022-2023. Par ailleurs, pour limiter les coûts de déplacement, les licenciés pourraient se rendre sur plusieurs sites avec leur ordinateur pour jouer sur *RealBridge*, sous la supervision d'un arbitre (sous le format de la qualification européenne, le logiciel *LoveBridge* étant particulièrement adapté à cette fin). En outre, le jeu sur tablettes en présentiel (*LoveBridge*, *RealBridge*) pour des compétitions FFB et en clubs pourrait être envisagé. Des sessions *RealBridge* pourraient être ouvertes par un licencié sur le site de la FFB (parties libres, duplicates, parties surveillées...). Enfin, un autre objectif serait d'autoriser les formats de jeu pour des communautés dédiées (clubs de golf, comité d'entreprise, grandes écoles).

Enfin, pour l'axe « médiatiser et communiquer », différentes initiatives ont été lancées, en particulier la chaîne FFB Twitch, proposant des retransmissions commentées en direct.

En somme, le numérique n'est pas seulement un moyen comme un autre de jouer au bridge, mais constitue un axe stratégique fondamental, touchant tous les pans de l'activité de la FFB et des clubs. La crise sanitaire a agi comme révélateur des tendances et du besoin de changements. De nouveaux acteurs ont émergé. La FFB a néanmoins de nombreux atouts pour jouer sa carte et avancer avec ambition, pour démocratiser le bridge et son recrutement, et déployer son action de labellisation.

La transformation peut être projetée à horizon de 3 à 5 ans ; elle ne s'effectuera pas du jour au lendemain, mais le temps presse : il convient d'aller plus haut, plus vite et plus fort.

#### **4 Informations à propos de la crise sanitaire**

---

**Emmanuelle Monod** remercie l'ensemble des membres du Conseil Fédéral, qui ont su s'adapter aux versions successives des protocoles sanitaires. Le décret du 25 février 2022 permet le retrait du masque dans les espaces où l'accès est soumis au contrôle du pass sanitaire, dans le respect d'une distanciation minimale d'un mètre entre chaque individu. Dans ces conditions, la volonté de porter ou non le masque relève de la responsabilité des joueurs. Il est recommandé de laisser le plus longtemps possible les plexiglas et les tables élargies. La vigilance doit rester de mise.

**Pierre Florin** s'exprime en tant que président de la commission des médailles. Il constate le manque de bénévoles expérimentés et souligne la nécessité de leur témoigner une forme de reconnaissance. Chaque comité a la possibilité de solliciter, chaque année auprès de la FFB, une médaille de bronze pour un bénévole. Le processus est simple : un document à cet effet doit être instruit et retourné à **Saïda Abdeddaim**. La commission des médailles s'assurera

alors que la demande est motivée, avant de faire envoyer la médaille au Comité demandeur. La distribution de ces médailles pourrait avoir lieu lors des assemblées générales qui ont souvent lieu en septembre. Par ailleurs, des parchemins peuvent être demandés pour les collaborateurs salariés et performants, ainsi que des certificats d'initiateurs scolaires. Ensuite, il existe dans la plupart des comités une possibilité de créer une médaille propre au comité, afin de pouvoir distribuer plus largement des honneurs.

## **5 Modifications du Règlement Intérieur et vote sur ces modifications**

---

**Serge Plasterie** explique que la modification proposée du règlement intérieur constitue un simple toilettage. La Commission Nationale d'Accréditation (CNACC) figurera désormais dans le règlement intérieur, en tant que Commission non statutaire. Pour rappel, le règlement de la CNACC est consultable – comme tous les règlements en vigueur — dans l'espace public dédié du site de la FFB. La CNACC est présidée par Mauricette Danchaud.

### **Vote pour ou contre les modifications du règlement intérieur :**

*Les modifications du règlement intérieur sont adoptées à l'unanimité de l'assemblée.*

## **6 Modification de l'art. 10 des procédures financières relatives à l'UB et vote sur ces modifications.**

---

**Serge Plasterie** propose de soumettre au vote les modifications – essentiellement formelles – concernant l'article 10 des procédures financières relatives à l'Université du Bridge.

**Eve Scheltens** demande pourquoi l'avis des Présidents de Comités est nécessaire pour ce type de modifications.

**Valérie Besse** explique que les Présidents de Comités sont consultés à titre d'information et pour faire remonter d'éventuelles difficultés.

**Vote pour ou contre la modification de l'article 10 des procédures financières relatives à l'UB :** *La modification de l'article 10 des procédures financières relatives à l'UB est adoptée à l'unanimité de l'assemblée.*

## **7 Point Financier**

---

*Une présentation relative à ce point est projetée en séance.*

**Guy Beniada** commente d'abord les résultats au 31 janvier 2022, tout juste équilibrés à ce stade. La projection des résultats de la FFB à fin juin 2022 aboutit à un déficit de 1.305.998 euros, eu égard aux importantes dépenses projetées pour le second semestre. Les cotisations des clubs représentent autour de 55.000 euros, comme prévu initialement.

Pour les licences la projection est légèrement supérieure à 1 million d'euros, avec près de 70.000 licenciés (71.000 licenciés étaient attendus, et le nombre de licences payées est donc inférieur au budget). La baisse de la participation aux compétitions a été plus sensible que prévu. Par exemple, pour l'Open/4 Promotion, où le nombre de paires est passé de 737 équipes pour une saison normale à 300 cette année. La baisse de la participation aux

compétitions est beaucoup plus importante que prévu : le résultat est très en deçà du budget, avec une projection à 970.000 euros.

Pour les tournois de régularité en présentiel, la baisse de participation est de 35%. Le ralentissement de la dynamique du numérique au second semestre 2021 n'a pas permis de compenser cette baisse. En tournoi de régularité, au second semestre 2021, environ 100.000 paires étaient enregistrées (soit une baisse d'environ 50% par rapport à la période précédente). L'incertitude persiste quant à l'organisation de l'Open de France. Les sponsorisations et budgétisations s'élèvent à 5,6 millions d'euros, contre 6,2 millions d'euros budgétés.

Les dépenses comptables sont pour leur part beaucoup plus prévisibles et proches de ce qui était budgété (même si le poste compétitions internationales est en diminution avec la non-participation de l'équipe Open). Le déficit comptable global s'élève à 903.747 euros (par rapport au budget) avec un atterrissage prévu à 1.305.998 euros. Le déficit de trésorerie est de l'ordre de 278.479 euros à ce stade. Du fait des reprises de provision pour lisser le coût des championnats internationaux, le déficit en trésorerie pour l'atterrissage 2021-2022 devrait être de l'ordre de 700.000 à 800.000 euros.

Si la situation de la trésorerie n'inspire pas d'inquiétude pour cette année, le déficit apparaît désormais comme structurel, ce qui pourrait susciter des difficultés à l'avenir toutes choses égales par ailleurs. Une réflexion stratégique devra conduire à mobiliser les ressources qui permettront d'engager des investissements et une nouvelle dynamique pour le budget de l'année 2023.

Enfin, la refonte de la facturation visait à automatiser les processus financiers. La simplification des flux financiers se poursuit donc. Les inscriptions au travers du site de la FFB pourraient s'inscrire dans cette démarche : la prise de licence pourrait être opérée directement sur le site de la FFB, dans un esprit de volontariat et dans la concertation avec les clubs et les comités. En juin 2022, une nouvelle refonte des procédures financières sera proposée, qui prendra en compte les modifications concernant les compétitions.

**Bernard Collet** estime que les 30 centimes versés au Fonds de solidarité dans le cadre des tournois en ligne s'imposent de moins en moins et pourraient donc être rebasculés vers la Fédération.

**Guy Beniada** explique que la refonte des procédures financières, qui sera proposée en juin 2022, intégrera une réflexion sur la répartition des recettes du numérique. Le fonds de solidarité correspond aujourd'hui à des provisions qui reviennent déjà *de facto* à la Fédération, et pourraient être utilisées pour de nécessaires investissements. Pour exemple le système d'inscriptions sur le site de la Fédération pour les épreuves de comité est une solution qui enlève de la charge dans les comités, mais en génère à la fédération.

**Eve Scheltens** approuve car cela lui permet de dégager des économies et du temps sur le travail administratif et d'encaissement des chèques de façon significative.

**Didier Cuisinier** rappelle que les clubs perçoivent les droits d'inscription, avec des tarifs variables en fonction de la composition des équipes lors des tournois par exemple. Certains individus s'inscrivent, mais ne se rendent pas aux compétitions. Un paiement unique à l'avance induirait des complexités.



**Franck Riehm** explique que la centralisation des opérations financières, où la FFB fait office de boîte aux lettres, s'inscrit dans une logique de simplification (opérations comptables et passages à la banque). Néanmoins, les comités qui souhaiteraient conserver leur système de paiement seront libres de le faire. La FFB ne cherche pas à prendre la main sur les procédures et les comités, mais seulement à apporter des outils de simplification.

**Francis Saillard** et **Jean-Louis Guillot** soulignent les réticences de certains compétiteurs à payer par avance des droits d'engagement sur internet.

**Franck Riehm** rappelle que le système de paiement par avance est pleinement rentré dans les mœurs pour les finales nationales. Il s'agit donc avant tout d'une question d'habitude.

**Jean-Louis Guillot** précise ensuite que la Commission des finances s'est réunie le 3 mars 2022 au matin pour examiner les factures et notes de frais ; il remercie **Patrice Foulon** pour ce travail, avec le concours d'**Anne Villeléger**, responsable administrative et financière de la fédération.

La gestion a été jugée très bonne, mais quelques suggestions peuvent être avancées aux demandeurs de remboursement de frais : bien vérifier les sommes additionnées, respecter les barèmes de remboursement des repas et les remboursements des frais de déplacement (jusqu'à 600 kilomètres pour une mission) fixés dans les procédures financières. Par ailleurs, concernant l'étude sur l'homogénéisation des modèles économiques des comités, un projet de stage est proposé par Guy Beniada, en ajoutant aux 29 comités l'étude des bilans des 100 clubs les plus importants.

Chaque comité doit rappeler que les clubs sont responsables de la bonne tenue des fichiers concernant les adresses d'envoi des magazines *As de trèfle* (la pile de retours est en effet particulièrement importante). Les éventuels changements d'adresse doivent notamment être enregistrés lors des renouvellements des licences.

**Alain Gallou** rappelant que l'indemnisation est de 40 centimes par kilomètre, demande si la FFB compte revoir ce barème du fait de l'augmentation du prix des carburants.

**Franck Riehm** invite la Commission des finances à se saisir de ce sujet et à formuler des recommandations au Comité de direction.

## **8 Point sur les compétitions**

---

*Une présentation relative à ce point est projetée en séance.*

**Jean-Pierre Geneslay** souligne d'abord la faiblesse du nombre de compétiteurs, qui reste aux alentours de 24.000. Ainsi, seuls 23.909 joueurs avaient participé à au moins une compétition fédérale pour la saison 2021-2022. Surtout, 45.000 joueurs sont licenciés, mais n'ont participé à aucune compétition fédérale.

Entre 2016 et janvier 2022, l'étude du nombre de compétiteurs par catégorie montre une diminution du ratio des compétiteurs. Ainsi, pour la saison 2016-2017, environ 88.000 licenciés étaient recensés pour 41.000 compétiteurs. Pour la saison 2021-2022, à date, environ 69.000 licenciés étaient recensés pour 24.000 compétiteurs.

En France, le nombre de joueurs de bridge était estimé à 1,5 million, pour seulement 65.000 licenciés. Un travail de conviction est donc nécessaire, pour donner l'envie de jouer en compétition, développer l'initiation, apprivoiser le numérique. La mise en place d'un indice sportif (IS) est nécessaire – comme voté par le Conseil Fédéral – pour tenir compte de la

performance et s'inscrire dans un esprit sportif. Toutes les commissions, ainsi que le groupe « réenchanter le bridge », ont été consultées à cette fin.

Le Plan de sécurisation du Bridge ainsi projeté vise à conquérir les 45.000 clubistes qui ne jouent pas en compétition. Il serait donc pertinent d'organiser des tournois qualificatifs au niveau des clubs. Ces compétitions de clubs pourraient constituer de premières compétitions fédérales. Jouer dans un tournoi de club constitue le premier acte de compétition.

Il s'agit par ailleurs de séduire, et de faire découvrir l'univers du Bridge, par exemple avec la distribution de 100.000 jeux de Petit Bridge (Plan P'tit Bridge) dans les établissements scolaires. Une fête d'accueil des petits bridgeurs pourrait par exemple être organisée.

20.000 FunBridgeurs pourraient également être initiés efficacement au monde du bridge (Plan Funbridge).

Enfin, il est nécessaire de mobiliser les 15.000 démissionnaires tout en écoutant les 20.000 compétiteurs.

Dans cette perspective, le plan de sécurisation du bridge renvoie à plusieurs volets :

- Pas de modification du mode de calcul du Classement
- Mise en place d'un Indice Sportif (IS) pour application à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023, pour une évaluation du niveau sur les 5 dernières années pour les compétitions.
- Institutionnalisation d'une journée nationale du bridge, dans l'objectif d'ouvrir toutes les structures
- Déployer le plan d'accueil pour les « primo-licenciés », pour fidéliser les nouveaux licenciés
- Transformation des épreuves « promotion » en vaste opération composée de 3 opérations par paires et de trois opérations par quatre, qui seront probablement – pour le paire – une coupe d'automne, une coupe d'hiver, une coupe de printemps – où chacun pourrait participer aux épreuves de qualification dans les clubs.
- Introduire le numérique dans l'organisation des épreuves, notamment sur le point de l'organisation des compétitions à distance. Il faut permettre de choisir des formats hybrides, avec des éliminatoires hybrides possibles jusqu'à la deuxième série, soit en présentiel, soit en distanciel (pour les tournois de régularité).
- Restaurer les finales de Ligue et Nationale des épreuves Honneur et Excellence supprimées entre 2019 et 2021
- Rétablir la DN2 Dames
- Mesurer les effets et conséquences de la COVID et prendre les mesures correctives nécessaires
- Mener à bien la réflexion sur la réforme des compétitions, avec comme objectif la saison prochaine
- Développer le bridge à destination des jeunes et des actifs
- Faire de l'Open européen une manifestation à la gloire de toutes les formes de Bridge.

**Philippe Bertin** demande si le classement résultant de l'indice sportif sera stabilisé au niveau maximum atteint par le passé ou non.

**Jean-Pierre Geneslay** répond que le différentiel entre le classement et l'indice sportif sera observé durant une année. L'objectif est d'introduire des seuils mouvants avec des zones de recouvrement entre classement et indice sportif. Le classement, une fois atteint, reste acquis. En revanche, l'indice sportif évoluera en fonction des performances.

**Didier Cuisinier** dit son inquiétude sur le manque d'évaluation des décisions qui ont été votées. Il demande par exemple quel bilan a été tiré sur la suppression des finales de Ligue et Nationale des épreuves Honneur et Excellence. Il souhaite savoir comment a été prise la

décision de rétablissement des finales. Didier Cuisinier estime que cette modification aurait dû faire l'objet d'une discussion devant les responsables des Comités.

**Jean-Pierre Geneslay** rappelle que la décision de suppression avait été mise en œuvre, mais que les retours ont été largement négatifs. En particulier, le groupe d'expert « réenchanter le bridge » a pu étudier ce sujet.

**Emmanuelle Monod** précise que les 12 membres du Comité Directeur se sont rendus dans les assemblées générales de tous les comités. A l'occasion de cette tournée, les interpellations sur le sujet ont été nombreuses de la part des présidents de clubs et de comités.

**Jean-Pierre Geneslay** ajoute qu'il a été jugé préférable de calmer le jeu en revoyant ces modalités jugées inappropriées, après cette tournée des Comités. Pour ne pas décourager les bridgeurs, il a été jugé nécessaire de revenir au moins temporairement sur ce point de frustration. Les réflexions doivent donc se poursuivre pour aboutir au modèle le plus pertinent possible de compétitions.

**Francis Saillard** déclare que, lors de la Finale senior de son comité, de nombreux joueurs se sont plaints spontanément de la suppression des Finales nationales. Une pétition a également été lancée dans son comité.

**Jean-Pierre Geneslay** précise que le calendrier envisagé est le suivant :

- le calcul du classement 2022-2023 est confirmé sans changement, comme validé précédemment
- le coefficient des compétitions (ou Indice sportif – IS) est mis en place au 1<sup>er</sup> juillet 2022 pour une application au 1<sup>er</sup> juillet 2023 (et une publication au 1<sup>er</sup> octobre 2022, pour que chaque licencié puisse prendre conscience de ses implications).
- le Conseil fédéral donnera son accord pour une « revalorisation » des compétitions 2021-2022 dont les finales nationales ou les finales de ligue ont été supprimées.
- pour la saison 2022-2023, les Finales de ligue et nationale supprimées (Excellence et Honneur) sont rétablies
- le vote du Conseil fédéral sera requis sur le rétablissement de la DN2 Dames dès l'an prochain
- Cinq nouvelles épreuves d'accession (3 en paires et 2 en quatre) seront ouvertes à tous les joueurs dont le classement est inférieur ou égal à 2 trèfles en lieu et place des épreuves « promotion ».
- le vote du Conseil fédéral sera requis sur la création d'une épreuve numérique et/ou les adaptations numériques en phases éliminatoires.
- Le principe d'une Journée nationale du Bridge a été validée.

*Un projet de calendrier Fédéral est distribué aux membres du Conseil Fédéral.*

**Jean-Pierre Geneslay** indique que le calendrier distribué aux élus a vocation à être définitif, même si le mois de juin 2023 pourrait voir des évolutions en fonction des dates de l'Open européen.

**Jean-Paul Noury** déclare que son Comité est très sensible à l'idée d'accueillir des jeunes. Une initiative en Anjou a été initiée, intitulée « *un club, un collège* » et une réunion a rassemblé 22 présidents de Club : cette opération a constitué un succès total. La satisfaction a été évaluée à 8,9/10 et 25 collèges au moins devraient être animés par des clubs en septembre 2022. Cette expérience pourrait donc être reproduite dans les autres comités.

En revanche, la fête du Petit Bridge n'a pas eu le succès escompté : l'inspecteur d'académie a indiqué ne pas connaître la liste des écoles ayant bénéficié de la formation.

**Jean-Pierre Geneslay** explique que l'expérimentation du Petit Bridge, menée par le collège scientifique de l'Éducation nationale, n'est pas encore achevée. Dès lors, les listes des établissements concernés ne peuvent pas être transmises pour ne pas interférer dans les résultats.

**Jean-Paul Noury** suggère ensuite d'attribuer des points experts (PE) pour une simple participation aux compétitions d'épreuves d'accession, afin d'améliorer la participation.

**Jean-Pierre Geneslay** prend bonne note de ce point, qui pourrait effectivement avoir pour effet d'encourager la participation des licenciés aux compétitions.

**Patrick Bogacki** explique la réflexion qui a eu lieu au sein du groupe « réenchanter les compétitions ». Une réforme complète des points attribués est proposée – pour les points experts comme les points de performance – afin de permettre une répartition plus large et équitable des points.

**Franck Riehm** demande des précisions sur l'organisation des nouvelles épreuves d'accession (3 en paires et 2 en quatre) ouvertes aux joueurs au classement est inférieur ou égal à 2 trèfles en lieu et place des épreuves « promotion ».

**Thierry Beineix** précise que l'idée est que les comités eux-mêmes soient maîtres de leur organisation, avec un certain nombre de tournois de régularité qualificatifs (suivant le principe de la coupe des clubs) sans surcoût. Les joueurs passent ensuite au niveau comité ou district, avec une nouvelle phase qualificative en fonction du nombre de paires sélectionnées, avant la finale de comité et la finale nationale, une fois par trimestre (automne, hiver, printemps).

**Christian Bordonneau** estime que les déplacements des joueurs lors des phases qualificatives devraient être réduits, par exemple à travers des modalités hybrides (présentiel-distanciel) de tournois.

**Jean-Luc Palmieri** s'enquiert de l'impact sur le bilan des comités de la suppression de 9 épreuves.

**Jean-Pierre Geneslay** répond que si le pari est gagnant, le vivier de licenciés qualifiables passera de 5.000 à 45.000 joueurs. Le point fondamental aujourd'hui est de flexibiliser l'organisation pour donner des marges de manœuvre aux Présidents de clubs et à l'organisation du comité. Les éliminatoires auraient lieu dans les clubs, et non pas au niveau des comités. Cette organisation des phases éliminatoires, qui permettra de réduire les distances et les coûts, doit être expérimentée.

**Jean-Louis Guillot** explique que des qualifications ont déjà eu lieu en Bretagne au cours d'un tournoi de régularité ordinaire, avec participation des joueurs de toutes les séries, avec succès.

**Jean-Pierre Geneslay** insiste sur le fait que l'organisation sera laissée à la main des clubs.

## 9 Point sur les festivals

---

**Emmanuelle Monod** rappelle qu'un *challenge* des festivals internationaux avait été initié en 2019, mais que plusieurs festivals ont été annulés du fait de la crise sanitaire. Au 1<sup>er</sup> juillet 2021, le challenge a été relancé, avec les Festivals de Biarritz, de Saintes, de la Baule. Les tournois de bridge de Deauville, de la Grande-Motte et du Touquet n'ont en revanche pas eu lieu. Le Festival de Biarritz a été intégré à la saison 2021-2022 en tant que membre du challenge, en lieu et place du tournoi d'Arcachon. Le dernier festival du challenge, qui s'achèvera au 30 juin 2022, sera celui de Juan-les-Pins.

Quatre équipes polonaises (girls, kids, U21 et U26) ont été accueillies à l'occasion du Festival d'hiver de Biarritz, qui a été un grand succès, avec de bonnes retombées en matière de communication. Il est espéré que les actions de ce type donneront l'envie aux acteurs scolaires de reprendre les initiations en collège, interrompues pendant la crise sanitaire.

Pour la saison 2022-2023, le challenge des tournois internationaux reprendra, avec un appel à candidatures. Biarritz, Deauville, Saintes et La Baule devraient par exemple être membres. De nouvelles conditions seront ajoutées pour que des actions de promotion soient assurées au bénéfice des comités et de la FFB dans le cadre de ces festivals. L'idée est d'attirer à la table des joueurs du numérique – une initiative en ce sens est envisagée.

**Valérie Besse** précise en effet qu'un test sera expérimenté avec Funbridge. L'objectif est d'attirer des joueurs vers le présentiel, en proposant des tournois en ligne sur Fun Bridge pour gagner des invitations et des séjours dans certains festivals participants et ayant des épreuves adaptés au niveau des joueurs visés. Les meilleurs joueurs des tournois en ligne gagneront des places, ainsi que des joueurs invités par tirages au sort, afin d'insuffler un esprit d'amusement.

Par ailleurs, une structure technique provisoire est créée dans le système d'information afin d'héberger les éventuelles licences qui seraient prises par des joueurs sur Funbridge. Cette licence serait offerte la première année (à partir du 4 avril 2022, jusqu'au 30 juin 2023).

**Franck Riehm** explique que la création d'un club virtuel dans chaque comité avait été soumise au vote du Conseil Fédéral : sur 34 votants, seuls 9 avaient voté favorablement, 8 membres s'y étaient opposés, 3 s'étaient abstenus et 14 ne s'étaient pas prononcés. Ce résultat était surprenant eu égard à l'acuité des enjeux. 800 e-licences ont été créés depuis la création de ce dispositif, mais la création des clubs virtuels pourrait permettre de gagner beaucoup plus de licenciés. Un travail de proximité doit être assuré par les clubs, et de nouveaux leviers de recrutement peuvent être explorés sachant que le système fédéral n'a permis de recruter que 2.400 nouveaux licenciés à ce stade.

## 10 Point sur le groupe « plan Club »

---

**Martine Marié** indique qu'un classement des 160 clubs les plus dynamiques a été établi dans le cadre du challenge « *rendez-vous au club* ». Les remerciements ont été très nombreux mais certains clubs n'ont pas vu l'information sur cette opération en amont. La liste des clubs ayant pris part au challenge sera transmise à chaque comité. La Fédération a effectué une dotation importante pour ce challenge (premier prix fixé à 600 euros ; le 160<sup>e</sup> club recevant 100 euros). Dargaud a récompensé 50 clubs et le Crédit mutuel en a récompensé 60. Les 10 premiers clubs recevaient 4 séries de 32 jeux de cartes et 20 tapis.

Afin de préparer la rentrée une deuxième saison de visioconférences avec les Présidents de Clubs se tiendra au cours de la deuxième quinzaine de mai : le samedi 14 mai à 10 heures 30, le mardi 17 mai à 18 heures 30 et le jeudi 19 mai à 18 heures 30.

Tous les présidents de club recevront un courriel et les Présidents des Comités pourront naturellement y assister à leur convenance.

Les principaux thèmes abordés seront le recrutement et l'accueil des nouveaux bridgeurs lors des deux premières années de licence, l'apprentissage du bridge avec la possibilité de cours en ligne, les compétitions et en particulier la grande fête des promotions.

**Franck Riehm** précise que des visioconférences avaient été organisées au cours des mois de septembre et octobre 2021. Néanmoins, moins de 200 clubs s'y étaient connectés : les Présidents de Comités sont donc incités à motiver les clubs à participer à ces visioconférences, avec un objectif de 500 clubs participants.

## 11 Point sur l'enseignement

---

**Michèle Rouanet Labé** évoque le groupe de travail lancé avec des animateurs pédagogiques régionaux (APR) et piloté par **Amélie Salé**. La dernière réunion de ce groupe de travail étant programmée à la fin du mois de mars 2022, les propositions seront présentées lors de la réunion de concertation d'avril. En outre, une opération pilote avec 6 binômes APR/Présidents de Comité a été lancée, dont le bilan provisoire sera également présenté en avril.

Pour les initiations en ligne, proposer une offre de cours en ligne est une bonne approche pour les actifs et les individus indisponibles pour suivre des cours pendant la journée.

Pour le perfectionnement pour tous : une deuxième série de supports est en cours de mise à disposition, presque achevée, avec des visioconférences tenues toutes les deux semaines (avec environ 200 participants en direct, auxquels s'ajoutent des visionnages en différé).

17 moniteurs sont actuellement en formation continue de maître assistant.

Un montage vidéo de la visioconférence relative à l'accueil des nouveaux élèves, d'une durée de 21 minutes a été réalisée, et est disponible en replay.

**Eve Scheltens** insiste sur le fait que la formation et l'examen des moniteurs devront bien être assurés par des individus ayant au moins la compétence de maître assistant.

**Michèle Rouanet Labé** le confirme. Le cas échéant, les nouveaux APR qui n'auraient pas la qualité de maître assistant devraient faire appel à un maître assistant pour l'organisation des stages et des examens. Les actions d'enseignement seront bien menées par des maîtres assistants.

**Didier Cuisinier** estime que la dénomination d'APR suppose une compétence reconnue. Mettre en place des coordinateurs qui ne seraient pas des maîtres assistants serait gênant. La crédibilité pour l'évaluation des enseignants suppose une expertise reconnue.

**Jean-Pierre Geneslay** confirme que l'autorité de compétence pourra s'assurer de la qualification des initiateurs et des moniteurs.

**Jean-Paul Noury** retient que le futur APR fera figure de correspondant de l'UB en région dans le comité. Il suggère de créer une véritable convention cadre entre la Fédération, les comités et les futurs APR pour définir leurs missions, leurs modes de désignation et éventuellement la fin de leur fonction.

**Michèle Rouanet Labé** indique que cette proposition procède plutôt d'une amélioration à l'échelle des comités, dont le fonctionnement pourrait être rénové.

## **12 Point sur le bridge « jeune »**

---

**Géraldine Gadé** présente, à travers une intervention différée par vidéo, les différents projets en cours ou à venir pour le bridge jeune.

Tout d'abord, le nombre de licenciés scolaires devrait atteindre 1.400 (dont seulement 140 élèves en deuxième année du fait de l'année blanche Covid) et le nombre de licenciés cadets s'élèverait à 275 environ. Ces niveaux constituent environ le tiers du nombre des licenciés avant crise, ce qui suscite des espoirs de reprise du dynamisme. Pour rappel, jusqu'à 25 ans, la licence est offerte. Continuons à répéter qu'il est important de recenser les jeunes en les licenciant dès le début.

Les finales nationales se tiendront à Saint-Cloud les 14 et 15 mai 2022 pour les cadets et les 11 et 12 juin 2022 pour les scolaires (un seul tournoi sera organisé pour les scolaires 1 et 2, avec deux podiums distincts). La FFB prend en charge le transport et les repas ; les comités financent l'hôtel et le petit-déjeuner du dimanche. Il est conseillé d'anticiper les réservations des hôtels.

Du 7 au 20 mars 2022 se tiendra le Festival Funbridge de printemps, dont les inscriptions sont gratuites pour les moins de 18 ans, avec un mois d'abonnement offert à chaque participant pour participer à l'un des 4 tournois privés organisés (scolaires 1 ou 2 ainsi que cadets 1 ou 2). Les trois festivals annuels en ligne devront devenir des événements incontournables pour les jeunes, afin de leur permettre de jouer beaucoup plus de parties. Le dernier festival FunBridge aura lieu fin mai/début juin.

Toutes les informations relatives au Bridge jeune sont disponibles sur le site de la Fédération, dans l'onglet « Bons plans ».

Une réunion en visioconférences avec tous les délégués scolaires sera organisée en juin 2022, pour dresser un bilan de l'année scolaire écoulée et préparer l'année prochaine.

La convention entre la FFB et le ministère de l'Éducation nationale sera signée le 15 mars 2022, pour la première fois par le ministre en personne. Parmi les nouvelles possibilités projetées, le financement par les académies avec le dispositif ADAGE, le pass culture et la reconnaissance du bridge dans la culture scientifique. Pour le pass culture, une enveloppe budgétaire sera attribuée par intervenants, qui permettra de sensibiliser un nouveau public.

Une page sur le site de la FFB est dédiée au Jeu du Petit Bridge, dont la version anglaise connaît aussi un certain succès. Cette formule permet d'introduire le jeu dans les familles : le Petit Bridge est un atout pour toucher un nouveau public.

Par ailleurs, deux projets pourraient être cités, parmi les nombreux mis en œuvre. Le premier projet a lieu à Nogent-sur-Marne, en partenariat avec l'association « Ensemble demain » : 35 classes, 700 écoliers, une formation d'initiateurs grâce au dynamisme du Comité Vallée de la Marne et en particulier du délégué jeunesse Patrice Meunier. Le deuxième projet renvoie aux animations « Semaines des mathématiques » et « Journée de la femme » le 8 mars dans

l'académie de Paris, avec 12 classes concernées, 5 jours d'animation et un tournoi intergénérationnel avec une mobilisation des bénévoles.

Pour rappel une convention a été signée avec l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger (AEFE). Michel Gouy forme par visioconférence des enseignants de Singapour, d'Amérique du Nord et d'Afrique, et a formé les 16 inspecteurs de zone.

Enfin, concernant les juniors, les cours du Quai Francilien des Jeunes Bridgeurs se tiennent tous les jeudis soir pour une vingtaine de jeunes.

Enfin, au niveau du bridge universitaire, la FFB propose des CDD pour les jeunes dispensant des cours aux étudiants. Une dizaine de jeunes profite de cette opportunité, et ce projet pourrait prendre de l'ampleur, n'hésitez-pas !

### **13 Point sur le projet de réforme de la formation**

---

**Christophe Mathieu** se présente, avant de dresser un point sur le projet de réforme de la formation de la FFB. Enseignant dans une école pendant une trentaine d'années, chargé d'une cellule d'innovation pédagogique et directeur des systèmes d'information, Christophe Mathieu a ensuite rejoint la Fédération française d'échecs pendant un an et demi en tant que bénévole élu. Il a été sollicité par la FFB pour accompagner son développement en apportant un regard extérieur et structurant.

Le plan de sécurisation du bridge se décompose en plusieurs actions - séduire, conquérir, mobiliser, écouter – avec une place spécifique pour le système de formation qui doit permettre d'identifier les aspirants. Conquérir des clubistes invite à aller chercher des individus pour les former. Dans cette perspective, le numérique peut faire beaucoup, à condition que le travail de terrain amplifie la force de l'outil digital. L'objectif est de conquérir 45.000 clubistes, de mobiliser 15.000 démissionnaires, tout en restant à l'écoute de 20.000 compétiteurs.

Pour mettre en œuvre un plan stratégique, Christophe Mathieu a étudié les pratiques des Fédérations sportives françaises comprenant entre 15.000 et 150.000 licenciés. Si la FFB est considérée comme une association culturelle, l'activité possède des attributs qui la rapproche davantage du sport (arbitrage, compétition, haut niveau).

Il apparaît d'abord que toutes les Fédérations sportives mettent en œuvre une démarche de reconnaissance et de professionnalisation des métiers, permettant de vivre de la discipline, délivrant des diplômes pour les professionnels, mais aussi pour les bénévoles. Un contrôle de qualité, une formation continue et un observatoire de l'emploi sont des missions qui sont essentielles dans le cadre de la certification par un organisme de formation. Toutes les fédérations sportives étudiées disposent d'un système de reconnaissance professionnelle et d'un organisme de formation.

Les missions du système de formation sont diversifiées, et visent notamment à : (i) développer des compétences d'ordres psycho-cognitifs et relationnelles, des compétences organisationnelles ; (ii) transmettre des valeurs d'engagement, d'éthique, de culture ; (iii) préparer à l'emploi, valoriser les métiers, connaître et développer le marché.

L'enjeu de fidélisation est décisif. En particulier, les systèmes de badges et de scores sont complémentaires et permettent, respectivement, de combiner un grade automatiquement progressif encourageant la progression (ceintures au judo, roues colorées en roller, badges de maîtres internationaux aux échecs, livrets de perfectionnement en char à voile et



passeports pour l'escalade) et un système indépendant d'évaluation du niveau (évolutif, à l'instar du classement ELO aux échecs).

Ainsi, un système de badges pourrait être introduit à la FFB, pour fidéliser les jeunes et leur apporter une forme de reconnaissance. Ces badges de couleur définiraient les étapes de la progression selon un référentiel national partagé. Des badges blanc et jaune pourraient être obtenus à l'école, et les badges supérieurs ne pourraient être décernés que dans les clubs. Et, en parallèle, un livret de suivi des compétences permettrait de suivre la progression avec un nouveau référentiel (5 domaines par progression de plus en plus maîtrisée : E1 Compétences techniques / E2 compétences psycho-cognitives / E3 Compétences relationnelles et interactionnelles / E4 Compétences citoyennes / E5 compétences culturelles).

L'État propose un ensemble de référentiels pour l'animation culturelle, dont la FFB pourrait profiter pour former des bénévoles et des professionnels (à l'instar du Certificat professionnel Jeunesse et sport). Une pyramide de qualifications pourrait être proposée – du bénévolat à l'activité professionnelle, avec un volume horaire progressif – avec des brevets professionnels, des Certificats de qualification professionnelle (CQP) décomposés en modules.

Un plan de formation de bénévoles « évangélistes » a été conçu, pour couvrir 500 initiateurs, 1.000 moniteurs et 1.000 agents de développement. Ce dossier de formation devrait couvrir la période comprise entre septembre 2022 et décembre 2024.

La conduite du changement doit se faire en accompagnant chacun des acteurs. Des contributions sont bienvenues pour déterminer le contenu des formations, les expériences à partager, ainsi que les formateurs potentiels (bridge et hors bridge) dans le réseau.

**David Harari** se demande si un système du type ELO aux échecs peut avoir pour effet de décourager certains joueurs.

**Christophe Mathieu** estime que le système ELO est fiable pour évaluer le niveau dans un cadre de compétition, mais risquerait en effet de décourager les joueurs en l'absence de système complémentaire validant les acquis et la progression. Dès lors, les systèmes d'évaluation de niveau sont pertinents pour valider des paliers et évaluer des acquis en matière de compréhension et de technique.

**Jean-Pierre Geneslay** insiste sur le système de reconnaissance de la compétence, indispensable pour fidéliser les plus jeunes licenciés notamment. Un système de badge permettrait effectivement d'apporter cette reconnaissance des étapes validées.

**Franck Riehm** juge particulièrement intéressante la reconnaissance des compétences à travers un système de badgeage. Cette valorisation pourrait aussi être appliquée pour reconnaître le travail des bénévoles.

**Christophe Mathieu** ajoute que des systèmes de badges existent également pour les arbitres, à l'instar de ce qui se fait au sein de la Fédération française de tir à l'arc.

**Jean-Pierre Geneslay** ajoute que la reconnaissance de l'État est essentielle pour moduler la reconnaissance des compétences et rémunérer justement les professeurs et formateurs dans le monde du bridge.

## 14 Point Communication

---

**Valérie Besse** dresse un point d'étape de la communication. Des Bridge Box continuent à être vendues, les cours en ligne se poursuivent, tandis que les cartes à gratter continueront à être diffusées.

13.800 saisies d'e-mail ont été décomptés sur le site de la FFB grâce aux campagnes digitales de recrutement de la saison : un nombre croissant d'individus peuvent être attirés grâce à des initiatives sur internet, même si l'enjeu est de convertir ces clics en licenciés au sein des clubs.

Des initiatives de communication ont aussi été menées sur les salons et les foires (du 17 au 26 septembre à la foire de Caen avec des animations Petit Bridge et des actions d'initiation ayant permis d'attirer 90 contacts ; et dans le cadre de la Transat Jacques Vabre du 29 octobre au 7 novembre, avec 148 contacts noués et 26 licences offertes).

La FFB a été présente au Salon des maires 2021, ce qui est une action porteuse pour les contacts avec les collectivités locales (20 actions diverses nouées – avec les entreprises, les fédérations, les associations, les organisations, et 60 contacts établis avec des représentants – mairie, communautés de communes). La FFB renouvellera sa présence au Salon des maires en 2022 et sera également présente au salon EducaTec du 20 novembre au 2 décembre 2022.

Actuellement 16.922 lecteurs du magazine *As de Trèfle* le reçoivent en version digitale, et 45.750 par voie postale. Pour des raisons écologiques et économiques – particulièrement fortes dans le contexte de pénurie de papier – à partir du numéro de septembre 2022, l'*As de Trèfle* sera désormais envoyé aux licenciés gratuitement en ligne. Pour recevoir les 3 numéros imprimés par courrier postal, les licenciés devront s'acquitter d'un paiement de 10 euros (directement à partir du compte FFB). Des communications sont en cours de préparation à l'attention des licenciés. Les Présidents de Comités pourront insister sur la dimension interactive des magazines. La digitalisation permettra aussi de réduire les coûts liés au journal de 40% environ.

Les retours sur les cahiers de jeux de l'*As de Trèfle* sont très bons, avec un nombre total de pages vues de 457.898 en 2021.

Les deux premiers numéros du petit journal 100% digital pour les jeunes, *Battle Bridge*, sont bien accueillis ce qui incite à poursuivre. Un troisième numéro est en cours de préparation et pourra être relayé auprès des licenciés.

*Bridge Hebdo* – support offert aux licenciés – a désormais son lectorat stable autour de 20.000 abonnés. Le contenu du niveau « avancé » doit être enrichi.

La *Newsletters* pour les licenciés est, en moyenne sur les derniers mois, ouverte à 56,5% par les destinataires. Les Newsletters métiers, quant à elles, sont ouvertes par 56% des destinataires, ce qui reste insuffisant.

**Eve Scheltens** regrette en effet que le nombre de lecteurs de la *Newsletter* ne soit pas plus élevé.

**Franck Riehm** estime nécessaire d'attirer davantage les clubs dans les différentes opérations de communication.

**Jean-Pierre Geneslay** rappelle que la FFB est une Fédération de clubs, qui doivent donc être impliqués au maximum.

**Michel Abecassis** revient sur la mini-série « *Dans la tête d'un champion* », qui présente l'expérience de Thomas Bessis lors des championnats européens de bridge qualificatifs pour

le Mondial 2022. Ce programme rencontre un succès certain, en se centrant sur les émotions du joueur et pas exclusivement sur la technique. Ce programme est de nature à contribuer au recrutement de nouveaux licenciés.

**Valérie Besse** revient ensuite sur l'action de la FFB sur les réseaux sociaux. Elle remercie chaleureusement Patrick Chalard et son « co-pilote ». La chaîne Twitch TV est en plein développement, avec 1.062 followers, 1.514 spectateurs uniques.

**Patrick Chalard** précise que des pics à plus de 1.000 spectateurs simultanés ont été enregistrés et que la progression de l'audience est constante.

**Franck Riehm** salue la prouesse technique, permettant la diffusion de parties commentées en direct sur Twitch, avec des moyens pourtant limités. Les amateurs de bridge sont donc incités à suivre ladite chaîne.

**Valérie Besse** précise ensuite que le taux d'engagement de la FFB sur Facebook est bon (à 1.68%). La priorité est surtout d'accroître le nombre d'abonnés à la page de la FFB : le contenu continuera à être challengé, pour le rendre plus attractif aux clics et aux abonnements.

Sur Twitter, le taux d'engagement de la FFB est excellent (à 5,79%), à poursuivre. Pour LinkedIn, la communication pourrait encore être renforcée, et le taux d'engagement y est très bon (à 5,82%). La présence sur Instagram a aussi vocation à se développer, depuis son lancement en janvier 2022.

Depuis le 26 janvier 2022, la FFB exploite Google Ads, qui permet aux associations à but non lucratif de communiquer gratuitement. La FFB a droit à un équivalent de 10.000 \$ de publicité gratuitement pour faire remonter les actualités du site de Google dans le moteur de recherche, diffuser des annonces, générer plus de trafic vers le site, et vers les clubs et les offres en ligne.

À noter que l'interview récente de **Thomas Bessis** par le média en ligne Konbini, qui cumule 106.406 vues, constitue un grand succès de promotion pour le bridge.

Les relations presse sont évaluées grâce au nombre de publications obtenues en équivalent publicitaire, estimé à 5.793.000 euros pour l'année (421 retombées).

Les partenariats permettent de mobiliser des recettes supplémentaires, avec en particulier : Crédit Mutuel (60.000 euros annuels depuis 2018), René Costes Viager (18.000 euros par an), Audika (9.000 euros en 2022), Belambra (avec une commission sur les ventes rapportant de l'ordre de 6.183 euros), les Éditions Dargaud et Blake et Mortimer (partenariat conclu à hauteur de 59.940 euros). Dans le cadre du Téléthon, l'association du Bridge a permis de verser quelque 165.773 euros de dons, avec pour ambassadeur Jérôme Claessens.

**Jean-Paul Noury** suggère de développer la présence du bridge sur TikTok, populaire notamment auprès des plus jeunes populations.

**Eve Scheltens** s'enquiert des évolutions projetées en matière de tarif pour la saison 2022-2023. Les informations doivent en effet être communiquées prochainement aux Présidents de clubs afin qu'ils puissent établir leur budget.

**Guy Beniada** rappelle le vote de l'augmentation de la licence de 3 euros, avec mise en œuvre la saison prochaine. Pour le reste, il est difficile de fixer d'ores et déjà les tarifs pour l'an prochain, sachant que des investissements doivent être fixés.

Le cadre définitif des compétitions pour l'an prochain, en particulier, n'est pas connu. Une modification de la tarification ou de la répartition des produits du bridge en ligne sera probablement proposée.

**Bernard Collet** estime que le calendrier devrait être revu pour que les tarifs soient fixés courant mai, afin que les communications puissent être assurées par les comités auprès des clubs.

**Franck Riehm** assure que le maximum est fait pour avancer le plus rapidement possible sur ces sujets. Sur le bridge en ligne, la tarification évoluera. Sur le tarif des compétitions, aucune réponse ne peut être apportée à ce jour. Le 25 avril 2022, un schéma sera proposé pour donner des perspectives aux comités. Il est nécessaire d'ajuster intelligemment les tarifications, en fonction des objectifs fixés et pour établir l'équilibre global.

### **15 Questions diverses**

---

**Michel Canny** et Eve Scheltens sollicite un point sur la consultation stratégique menée par un cabinet extérieur et le plan qui en a découlé.

**Franck Riehm** estime qu'un retour synthétique pourra être assuré le 25 avril par exemple, en éclairant les objectifs majeurs et plans d'actions associés.

**Franck Riehm** remercie l'ensemble des participants du Conseil Fédéral. Il compte sur la mobilisation de l'ensemble des Présidents des Comités pour poursuivre les actions de transformation initiées au service du dynamisme de la Fédération.

*Le Conseil Fédéral se termine à 12 h 24.*

***Prochaine réunion de concertation le 25 avril en visioconférence à 18H30.***

***Prochain Conseil Fédéral les 24 et 25 juin 2022.***

Le Président,  
Franck Riehm



Le Secrétaire Général,  
Serge Plasterie



## Annexe : résultats des votes ultérieurs par voie électronique

1. Le Conseil Fédéral donne son accord pour une "**revalorisation**" des compétitions 21 22 dont les FN ou FL ont été supprimées.

[Plus de détails](#) [Insights](#)

● Je valide cette proposition	28
● Je ne valide pas cette proposit...	0
● Je m'abstiens	3



2. Pour la saison 2022 2023, les **finale de ligue et nationale** supprimées (excellence et honneur) sont **rétablies**.

[Plus de détails](#) [Insights](#)

● Je valide cette proposition	28
● Je ne valide pas cette proposit...	1
● Je m'abstiens	2



3. Pour la saison 2022 2023, la **DN2 DAMES par 4** est **rétablie**.

[Plus de détails](#) [Insights](#)

● Je valide cette proposition	23
● Je ne valide pas cette proposit...	5
● Je m'abstiens	3



4. **5 nouvelles épreuves "d'accession"** (3 en Paires et 2 en Quatre) sont ouvertes à **toutes les joueuses et tous les joueurs** (inférieur ou égal à 2T) en lieu et place de toutes les épreuves "Promotion" avec les **phases qualificatives en club**

[Plus de détails](#)

● Je valide cette proposition	29
● Je ne valide pas cette proposit...	1
● Je m'abstiens	1



5. Création d'une **épreuve numérique** et/ou "d'adaptation" numérique en phases éliminatoires

[Plus de détails](#) [Insights](#)

● Je valide cette proposition	21
● Je ne valide pas cette proposit...	6
● Je m'abstiens	4



6. Je valide le **calendrier 2022 2023** joint au mail qui accompagne ce formulaire

[Plus de détails](#) [Insights](#)

● Je valide cette proposition	23
● Je ne valide pas cette proposit...	3
● Je m'abstiens	5

